

M 065/2022

PROJET DE MOTION

au sens de l'article 32 du Règlement du Conseil municipal

proposé par les groupes Socialistes et des Vert-e-s et relatif à l'objet suivant :

POUR DES PROTECTIONS PERIODIQUES GRATUITES ET EN LIBRE ACCES AU SEIN DES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE LANCY

L'âge des premières menstruations, communément appelée « règles », est en constant décroît. Ces dernières interviennent généralement dans la vie des jeunes filles entre l'âge de 10 et 16 ans, qui nécessitent alors des protections menstruelles (serviettes hygiéniques, culottes menstruelles, tampons, coupe...) pour satisfaire un besoin de santé élémentaire. Or, toutes n'y ont pas accès, pour des raisons économiques, sociétales, voire même physiologiques, la régularité des cycles n'intervenant que plusieurs années après le début des menstruations. L'absence de protection adéquate porte ainsi atteinte à la dignité et provoque une entrave à la vie sociale, qui créent une stigmatisation, pouvant aller jusqu'à la mise en péril de la santé des jeunes filles. Il s'agit donc d'un véritable problème de santé publique auquel l'école, lieu d'apprentissage, d'écoute et d'égalité, peut apporter une réponse.

La commune de Tavannes, dans le Jura bernois, est la première commune de Suisse à avoir mis en place ce procédé dans ses écoles, dès la rentrée 2020.

Considérant que

- les menstruations sont un sujet qui reste tabou dans notre société ;
- la précarité menstruelle peut avoir des conséquences sur la santé et sur l'égalité des chances ;
- certaines jeunes filles verront leurs premières menstruations apparaître durant leur scolarité obligatoire ;
- aucune fille ne devrait se sentir honteuse d'avoir ses règles ;
- l'accès aux protections périodiques devrait être garanti à toutes ;
- la commune ne peut ignorer cette situation et se doit d'être proactive et d'agir conformément au devoir de protection et de soutien de ces citoyennes et citoyens ;

- bien que les groupes des Vert-e-s et des socialistes soient sensibles aux déchets, ils comprennent aussi le caractère d'urgence de besoin de protection lorsque les règles surviennent de manière inattendue ;

Le Conseil municipal

invite le Conseil administratif à :

1. Entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que des protections périodiques (serviettes hygiéniques écologiques et bio) gratuites soient librement accessibles dans toutes les écoles primaires de la commune de Lancy.
2. Privilégier des serviettes hygiéniques écologiques et bio aux protections internes, au vu des risques de choc toxique.
3. Mettre en œuvre une large campagne de communication, visant d'une part à faire connaître au plus grand nombre le dispositif déployé et d'autre part à sensibiliser et montrer concrètement de quoi il s'agit à l'ensemble des élèves ayant accès aux lieux proposant ces protections, pour satisfaire un éventuel esprit de curiosité.
4. Prévoir la mise à disposition d'un bon ou subvention unique à toutes les jeunes filles de l'école qui en font la demande pour acquérir une protection périodique lavable et réutilisable, dans une démarche de durabilité.

Mariantonia Rosset pour le groupe Socialistes
et
Caroline Monod pour le groupe des Vert-e-s

Lancy, le 8 avril 2022

Conseil municipal du 28 avril 2022

Motion renvoyée à la Commission sociale par 31 oui, 0 non, 4 abstentions

Conseil municipal du 1^{er} septembre 2022

Motion acceptée par 16 oui, 0 non, 15 abstentions

M 066/2022

PROJET DE MOTION

au sens de l'article 32 du Règlement du Conseil municipal

proposé par les groupes Socialistes et des Vert-e-s et relatif à l'objet suivant :

POUR DES PROTECTIONS PERIODIQUES GRATUITES ET EN LIBRE ACCES AU SEIN DES LOCAUX DE LA VILLE DE LANCY

Les protections menstruelles (serviettes hygiéniques, culottes menstruelles, tampons, coupe...) satisfont un besoin d'hygiène élémentaire pour les femmes. Elémentaire sous-entend indispensable. Avez-vous déjà imaginé devoir emmener, en sortant de chez vous, un rouleau de papier toilette ou un savon ?

Nous proposons aujourd'hui de thématiser la question des menstruations communément appelée « règles » en rendant l'accès gratuit et en libre-accès des protections périodiques dans les locaux de la commune.

Parce que les menstruations ne doivent plus être un sujet tabou;

Parce que les contraintes organisationnelles ou physiques que les règles peuvent engendrer pour les femmes, ne doivent plus être considérées comme un souci relégué uniquement à la condition féminine ;

Parce que l'absence de politique publique sur le sujet, contribue à stigmatiser les femmes en période de menstruation et donc, à rendre tabou ce sujet.

L'absence de protection adéquate porte atteinte à la dignité de la personne et provoque une entrave à la vie sociale. Cela renforce les stigmates et les inégalités de genre.

La thématisation du sujet est une avancée politique dans la reconnaissance des difficultés que les femmes rencontrent pour occuper l'espace public.

Considérant que

- les menstruations sont un sujet encore tabou;
- les produits hygiéniques sont un besoin fondamental pour les femmes et que l'accès garanti aux protections périodiques est une condition pour l'égalité des chances;
- l'égalité au travail passe par un environnement de travail favorable, prenant en compte les besoins fondamentaux de tous selon le genre ;

- tout comme les locaux de la commune accessibles au public proposent un accès aux toilettes, ils devraient permettre de répondre également à ce besoin ;
- bien que les groupes des Vert-e-s et des socialistes soient sensibles aux déchets, ils comprennent aussi le caractère d'urgence de besoin de protection lorsque les menstruations surviennent de manière inattendue ;

Le Conseil municipal

invite le Conseil administratif à :

1. Entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise à disposition de protections périodiques en libre accès pour son personnel, dans toutes les toilettes femmes des institutions de la Ville de Lancy (administratives, sportives, culturelles...).
2. Faire de même dans les commodités accessibles au public.
3. Etudier la possibilité de proposer un bon unique pour toutes les femmes de la commune, qui en font la demande, afin de bénéficier de protections périodiques lavables et réutilisables, ainsi que la mise en place d'une démarche de sensibilisation à l'utilisation de produits réutilisables.

Mariantonia Rosset pour le groupe Socialistes
et
Caroline Monod pour le groupe des Vert-e-s

Lancy, le 8 avril 2022

Conseil municipal du 28 avril 2022

Motion renvoyée à la Commission sociale par 23 oui, 11 non, 1 abstention

Conseil municipal du 1^{er} septembre 2022

Motion acceptée par 16 oui, 10 non, 5 abstentions